

## COMPTE RENDU CTSD 92 - MSC 2022

11/03/2022

## Réponses de Mme Fis Directrice Académique aux déclarations liminaires

Me FIS partage les constats à l'égard de l'Ukraine. L'Etat Français accueille les réfugiés et assurent l'obligation scolaire pour tous les enfants arrivant sur le territoire. Le 92 mobilisé, collabore avec les associations mais il y a peu de demande pour le 92 pour l'instant. La préfecture organise bien avec les associations la prise en charge les réfugiés arrivant par la gare de l'est. Par contre c'est moins bien organisé lorsque les réfugiés rejoignent leur famille sur place. Il y a dans ce cas un lien avec les CIO. Il n'y a pas de souci d'accueil en collège et école, et UPE2A/Modap dans le 92. Concernant les actions de solidarité dans les EPLE, la DSDEN peut s'y associer

Mme Fis défend l'égalité homme femme, qui doit se construire dans les équilibres de vie. Si les femmes prennent moins d'HSA, c'est une question d'organisation de la société mais pas du fait de l'Education Nationale.

L'enveloppe 92 baisse mais en raison de la baisse du nombre d'élève attendu et de l'écart entre prévision et constat. L'Effet démographique et le choix national de renforcement du 1D contribue à augmenter le ratio d'HSA Education prioritaire : les REP du 92 sont plus favorisés que la moyenne nationale (IPS), l'éducation prioritaire est bien accompagnée : 23% des moyens pour 19% des élèves.

Concernant les demandes des délégations, Mme Fis est garante d'une distribution équitable. Ce n'est pas celui qui crie le plus fort qui doit avoir plus. Mais les éléments présentés projets ont été entendus, et les rendez-vous pris pour juin pour les ajustements selon les nombres d'élèves.

## Réponses aux remontées du Groupe de travail

Réponse de l'administration en italique

L'ensemble des remarques du groupe de travail sont notées et traitées par les équipes.

- Demande de couplage de Bloc Moyen Provisoire : à éprouver, vérifier s'ils n'isolent pas d'autres BMP mais cela sera bien étudié
- Demande d'augmentation de BMP : cette année, impossible d'augmenter des BMP après dialogue avec les chefs d'établissement. Aucune demande ne sera acceptée
- Complément de service Lettre moderne/lettre classique : les syndicats demandaient de ne pas avoir de biais « CS » pour les mouvements. C'est une mesure d'ajustement technique pour l'affichage, les postes seront notés comme LM/LC.
- EPS: Demande de neutralisation de poste « fragile » en cas de mutation (Lakanal à Colombes, Alfred de Vigny à Courbevoie) accordée
- Langue à faible de diffusion : poste de chinois Aubrac/Alfred de Vigny à Courbevoie reste stable et sera crée

- Création d'un poste électronique à la Tournelle à La Garenne Colombes doit être validée avec le chef d'établissement
- EPS Marechal Leclerc à Puteaux, création de poste + BMP Lycée Agora Puteaux à la place du complément de service vu que les heures sont disponibles sur l'établissement ? L'organisation est faite pour cette année, la création de poste sera demandée en 2023
- Bac pro sécurité Prévention Lycée Joliot Curie de Nanterre : Postes spé nationaux pour l'an prochain
- Question Poste de maths à Jean Jaures Levallois, suite à la suppression d'une classe de 6°: Perspective de maintien du poste pour 2022, étude des mobilités en 2023. Eventuellement poste neutralisé en cas de mutation.
- Question liste des postes bloqués pour les stagiaires : les informations transmises seront une photo à l'instant T car projection compliquée dans le second degré, et changement jusqu'en août. Pour le moment les demandes viennent pour transformer les BMP. Communication d'ici 2 semaines pour que ce soit stabiliser.

## Demande des avis aux syndicats

Solde 30 fermetures = 55 créations et 85 suppressions (dont des postes vacants)

POUR: 0 CONTRE: 8

ABSTENTION: 2 SNALC, SGEN

Heloise Ducrocq, représentante du Sgen-CFDT Versailles au CTSD 92

Contact: 92@sgen.cfdt.fr